Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_12_2025-DE

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Date de convocation :
2 avril 2025

Nombre de Conseillers en exercice :
27

Nombre de Conseillers présents :
16

Nombre de Conseillers votants :
21

OBJET :
Commune
approbation du CFU 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

N°12 / 2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_12_2025-DE

OBJET : Commune : approbation du Compte Financier Unique 2024 (C

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2222-3 ;

Vu la délibération N°48/2023 en date du 22 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 de la Commune, lequel peut se résumer sur la page suivante ;

Vu le CFU 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au Compte Administratif (CA) et au Compte de Gestion (CG), par dérogation aux dispositions législatives et règlementations régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contribution et des produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui signifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire ayant quitté la séance

DÉLIBÈRE

Article 1 : Approuve le CFU de l'année 2024 de la Commune, son exécution et les résultats qui en découlent selon tableau figurant page suivante :

10400 - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_12_2025-DE

EXECUTION DU BUDGET 2024

			DEPENSES		RECETTES	exercice	clôture
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	3 456 019.90	g	3 767 106.27	311 086.37	
	Section d'Investissement	b	658 530.88	h	3 030 571.26	2 372 040.38	
REPORTS de l'EXERCICE DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	721 815.24		1 032 901.61
	Report en section d' Investissement (001)	d	359 921.91	j			2 012 118.47
	TOTAL (réalisation + reports)		4 474 472.69 =a+b+c+d		7 519 492.77 =g+h+i+j	3 045 020.08	
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k			
	Section d'Investissement	f	1 714 689.15	L	249 813.00	-1 464 876.15	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		1 714 689.15 =e+f		249 813.00 =k+l		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		3 456 019.90 =a+c+e		4 488 921.51 =g+i+k	1 032 901.61 excédent	
	Section d'Investissement		1 018 452.79 =b+d+f		3 030 571.26 =h+j+l	2 012 118.47 excédent	
	TOTAL CUMULE		4 474 472.69 =a+b+c+d+e+f		7 519 492.77 =g+h+i+j+k+l	3 045 020.08	

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_12_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_13_2025-DE

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Séance du 11 avril 2025

Date de convocation :
2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice :
27

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

Nombre de Conseillers présents :
16

Nombre de Conseillers votants :
22

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

OBJET :
Commune approbation du BP 2025

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_13_2025-DE

N° 13 / 2025

OBJET : Commune : approbation du Budget Primitif 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-29 ;

Considérant qu'il convient d'adopter le Budget Primitif 2025 ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : Adopte le Budget Primitif 2025 comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 011 - Charges générales	1 674 616,00€	Chapitre 013 - Atténuations de charges	30 000,00€
Chapitre 012 - Charges de personnel	2 053 012,00€	Chapitre 70 - Produits des services	146 000,00€
Chapitre 014 - Atténuations de produits	22 354,00€	Chapitre 73 - Impôts et taxes	631 991,00€
Chapitre 65 - Autres charges de gestion	284 494,00€	Chapitre 731 - Fiscalité locale	1 970 000,00€
Chapitre 66 - Charges financières	131 863,00€	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	691 189,00€
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 000,00€	Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	38 000,00€
Total des dépenses réelles	**4 167 339,00€**	**Total des recettes réelles**	**3 507 180,00€**
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	141 329,61€	Chapitre 042 - Opérations d'ordre	30 000,00€
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	261 413,00€	**Total recettes d'ordre**	**30 000,00€**
Total des dépenses d'ordre	**402 742,61€**	Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement	1 032 901,61€
TOTAL DES DÉPENSES	**4 570 081,61€**	**TOTAL DES RECETTES**	**4 570 081,61€**

La section d'investissement se trouve sur la page suivante.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_13_2025-DE

Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	334 516,00€	Chapitre 10 - Dotations fonds divers	39 593,00€
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	194 000,00€	Chapitre 13 - Subventions	249 813,00€
Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées	138 427,58€	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	207 097,07€
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	2 607 246,57€	**Total des recettes réelles**	**496 503,07€**
Total des dépenses réelles	**3 274 190,15€**	Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	141 329,61€
Chapitre 040 - Opérations d'ordre	30 000,00€	Chapitre 024 – Produits des cessions	392 826,00€
Total des dépenses d'ordre	**30 000,00€**	Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections	261 413,00€
		Total des recettes d'ordre	**795 568,61€**
		Chapitre 001 Résultat d'investissement	**2 012 118,47€**
TOTAL DES DÉPENSES	3 304 190,15€	TOTAL DES RECETTES	3 304 190,15€

Article 2 : Adopte le Budget Primitif 2025 équilibré en dépenses et recettes :

Section de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	4 570 081,61€
Recettes	4 570 081,61€

Section d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	3 304 190,15€
Recettes	3 304 190,15€

Article 3 : Adopte le Budget Primitif 2025 comme suit en globalité :

Dépenses globales 2025	**7 874 271,76€**
Recettes globales 2025	**7 874 271,76€**

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

MAIRIE D'EZY-SUR-EURE (27530)

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_13_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_14_2025-DE

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Séance du 11 avril 2025

Date de convocation :
2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice :
27

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

Nombre de Conseillers présents :
16

Nombre de Conseillers votants :
21

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

OBJET :
ZAC DE COUTUMEL
Batiment Locatif
approbation du CFU 2024

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_14_2025-DE

N° 14 / 2025

OBJET : ZAC de Coutumel Bâtiment Locatif : approbation du Compte F

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2222-3 ;

Vu la délibération N°48/2023 en date du 22 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du budget annexe ZAC de Coutumel Bâtiment Locatif, lequel peut se résumer ainsi sur la page suivante :

Vu le CFU 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au Compte Administratif (CA) et au Compte de Gestion (CG), par dérogation aux dispositions législatives et règlementations régissant ces documents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui signifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire ayant quitté la séance

DÉLIBÈRE

Article 1 : Approuve le CFU de l'année 2024 du budget annexe ZAC de Coutumel Bâtiment Locatif, son exécution et les résultats qui en découlent selon tableau figurant page suivante :

BATIMENT LOCATIF ZAC COUTUMEL

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_14_2025-DE

EXECUTION DU BUDGET 2024

			DEPENSES		RECETTES		clôture
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	200 333.22	g	32 117.28	-168 215.94	
	Section d'Investissement	b	0.00	h	333.22	333.22	
REPORTS de l'EXERCICE DE L'EXERCICE N-1	*Report en section de fonctionnement (002)*	c		i	223 503.57		55 287.63
	Report en section d' Investissement (001)	d		j	666.44		999.66
	TOTAL (réalisation + reports)		***200 333.22***		***256 620.51***	56 287.29	
			=a+b+c+d		=g+h+i+j		
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k			
	Section d'Investissement	f		L		0.00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		0.00		0.00		
			=e+f		=k+l		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		200 333.22		255 620.85	55 287.63	excédent
			=a+c+e		=g+i+k		
	Section d'Investissement		0.00		999.66	999.66	excédent
			=b+d+f		=h+j+l		
	TOTAL CUMULE		200 333.22		256 620.51	**56 287.29**	
			=a+b+c+d+e+f		=g+h+i+j+k+l		

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

MAIRIE D'EZY-SUR-EURE (27530)

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_14_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_15_2025-DE

DÉPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNE D'EZY SUR EURE

Date de convocation : **2 avril 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : **27**

Nombre de Conseillers présents : **16**

Nombre de Conseillers votants : **22**

OBJET :
ZAC DE COUTUMEL
Bâtiment locatif
approbation du BP 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_15_2025-DE

N° 15 / 2025

OBJET : Zac Coutumel Bâtiment locatif : approbation du Budget Primitif 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-29 ;

Considérant qu'il convient d'adopter le Budget Primitif 2025 ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : Adopte le Budget Zac Coutumel Bâtiment locatif 2025 comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	30 000,00€	Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	30 000,00€
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	30 000,10€	**Total des dépenses réelles**	**30 000,00€**
Total des dépenses réelles	**60 000,10€**	Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement	55 287,63€
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	24 954,31€		
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	333,22€		
Total des dépenses d'ordre	**25 287,53€**		
TOTAL DES DÉPENSES	**85 287,63€**	**TOTAL DES RECETTES**	**85 287,63€**
Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,00€	Chapitre 021 - Virement de fonctionnement	24 954,31€
Chapitre 21 - Immobilisation corporelle	21 287,19€	Chapitre 040 - Opérations d'ordre	333,22€
Total des dépenses réelles	26 287,19€	**Total des recettes d'ordre**	**25 287,53€**
		Chapitre 001 – Résultat d'investissement	999,66€
TOTAL DES DÉPENSES	**26 287,19€**	**TOTAL DES RECETTES**	**26 287,19€**

Article 2 : Adopte le Budget Zac Coutumel Bâtiment locatif 2025 équilibré en dépenses et recettes :

Section de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	85 287,63€
Recettes	85 287,63€

Section d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	26 287,19€
Recettes	26 287,19€

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_15_2025-DE

Article 3 : Adopte le Budget Zac Coutumel Bâtiment Locatif 2025 comme suit en globalité :

Dépenses globales 2025	**111 574,82€**
Recettes globales 2025	**111 574,82€**

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_15_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_16_2025-DE

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Séance du 11 avril 2025

Date de convocation :
2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

Nombre de Conseillers en exercice :
27

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

Nombre de Conseillers présents :
16

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

Nombre de Conseillers votants :
21

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÊVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

OBJET :
Écoquartier approbation du CFU 2024

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_16_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_16_2025-DE

N° 16 / 2025

OBJET : **Écoquartier : approbation du Compte Financier Unique 2024 (CFU).**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2222-3 ;

Vu la délibération N°48/2023 en date du 22 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 202 du budget annexe Écoquartier, lequel peut se résumer ainsi sur la page suivante :

Vu le CFU 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au Compte Administratif (CA) et au Compte de Gestion (CG), par dérogation aux dispositions législatives et règlementations régissant ces documents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui signifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire ayant quitté la séance

DÉLIBÈRE

Article 1 : Approuve le CFU de l'année 2024 du budget annexe Écoquartier, son exécution et les résultats qui en découlent selon tableau figurant page suivante :

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_16_2025-DE

ECOQUARTIER

EXECUTION DU BUDGET 2024

			DEPENSES		RE	
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	56 086.66	g	0.00	-56 086.66
	Section d'Investissement	b	109 525.07	h	0.00	-109 525.07
REPORTS de l'EXERCICE DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c	78 137.62	i	0.00	clôture -134 224.28
	Report en section d' Investissement (001)	d	0.00	j	428 000.00	318 474.93
	TOTAL (réalisation + reports)		243 749.35 =a+b+c+d		428 000.00 =g+h+i+j	184 250.65
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k		
	Section d'Investissement	f		L		0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		0.00 =e+f		0.00 =k+l	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		134 224.28 =a+c+e		0.00 =g+i+k	-134 224.28 déficit
	Section d'Investissement		109 525.07 =b+d+f		428 000.00 =h+j+l	318 474.93 excédent
	TOTAL CUMULE		243 749.35 =a+b+c+d+e+f		428 000.00 =g+h+i+j+k+l	184 250.65

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

MAIRIE D'EZY-SUR-EURE (27530)

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_17_2025-DE

DÉPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNE D'EZY SUR EURE

Date de convocation : **2 avril 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : **27**

Nombre de Conseillers présents : **16**

Nombre de Conseillers votants : **22**

OBJET :
Écoquartier approbation du BP 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_17_2025-DE

N°17 / 2025

OBJET : Écoquartier : approbation du Budget Primitif 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-29 ;

Considérant qu'il convient d'adopter le Budget Primitif 2025 ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : Adopte le Budget Écoquartier 2025 comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 011 - Charges générales	177 600,00€	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations : annulation de rattachement de produit	-245 840,00€
Chapitre 66 - Charges financières	16 705,49€	**Total des recettes réelles**	**-245 840,00€**
Total des dépenses réelles	**194 305,49€**	Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 377,51€
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	78 007,74€	Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	21 000,00€
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	382 000,00€	**Total des recettes d'ordre**	**1 055 377,51€**
Total des dépenses d'ordre	**460 007,74€**		
Chapitre 002 - Report de fonctionnement	134 224,28€		
Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	21 000,00€		
TOTAL DES DÉPENSES	**809 537,51€**	**TOTAL DES RECETTES**	**809 537,51€**

Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	111 610,15€	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	367 504,99€
Total des dépenses réelles	**111 610,15€**	**Total des recettes réelles**	**367 504,99€**
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 377,51€	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	78 007,74€
Total des dépenses d'ordre	**1 034 377,51€**	Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	382 000,00€
		Total des recettes d'ordre	**460 007,74€**
		Chapitre 001 - Résultat d'investissement	318 474,93€
TOTAL DES DÉPENSES	**1 145 987,66€**	**TOTAL DES RECETTES**	**1 145 987,66€**

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_17_2025-DE

Article 2 : Adopte le Budget Écoquartier 2025 équilibré en dépenses et re

Section de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	**809 537,51€**
Recettes	**809 537,51€**

Section d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	**1 145 987,66€**
Recettes	**1 145 987,66€**

Article 3 : Adopte le Budget Écoquartier 2025 comme suit en globalité :

Dépenses globales 2025	**1 955 525,17€**
Recettes globales 2025	**1 955 525,17€**

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_17_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_18_2025-DE

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
2 avril 2025

Nombre de Conseillers en exercice :
27

Nombre de Conseillers présents :
16

Nombre de Conseillers votants :
21

OBJET :
Centre de Santé Communal approbation du CFU 2024

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V. RÊVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_18_2025-DE

N° 18/ 2025

OBJET : Centre de Santé Communal : approbation du Compte Financier Unique 2024 (CFU).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2222-3 ;

Vu la délibération N°48/2023 en date du 22 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2023 du budget annexe Centre de Santé Communal, lequel peut se résumer ainsi sur la page suivante :

Vu le CFU 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au Compte Administratif (CA) et au Compte de Gestion (CG), par dérogation aux dispositions législatives et règlementations régissant ces documents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui signifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire ayant quitté la séance

DÉLIBÈRE

Article 1 : Approuve le CFU de l'année 2024 du budget annexe Centre de Santé Communal, son exécution et les résultats qui en découlent selon tableau figurant page suivante :

CENTRE DE SANTE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_18_2025-DE

EXECUTION DU BUDGET 2024

			DEPENSES		RECE		
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	35 132.86	g	11 262.32	-23 870.54	
	Section d'Investissement	b	28 864.19	h	7 902.39	-20 961.80	
REPORTS de l'EXERCICE DE L'EXERCICE N-1	*Report en section de fonctionnement (002)*	c	56 710.91	i			clôture -80 581.45
	Report en section d' Investissement (001)	d	30 534.04	j	0.00		-51 495.84
	TOTAL (réalisation + reports)		***151 242.00***		***19 164.71***	-132 077.29	
			=a+b+c+d		=g+h+i+j		
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k			
	Section d'Investissement	f	0.00	L		0.00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		0.00		0.00		
			=e+f		=k+l		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		91 843.77		11 262.32	-80 581.45	déficit
			=a+c+e		=g+i+k		
	Section d'Investissement		59 398.23		7 902.39	-51 495.84	déficit
			=b+d+f		=h+j+l		
	TOTAL CUMULE		151 242.00		19 164.71	-132 077.29	
			=a+b+c+d+e+f		=g+h+i+j+k+l		

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_18_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_19_2025-DE

DÉPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNE D'EZY SUR EURE

Date de convocation : **2 avril 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : **27**

Nombre de Conseillers présents : **16**

Nombre de Conseillers votants : **22**

OBJET :
Centre de Santé Communal approbation du BP 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÊVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_19_2025-DE

N°19 / 2025

OBJET : Centre de Santé Communal : approbation du Budget Primitif 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-29 ;

Considérant qu'il convient d'adopter le Budget Primitif 2025 ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : Adopte le Budget Primitif 2025 comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 011 - Charges générales	17 300,00€	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	78 282,38€
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	4 400,93€	Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	24 000,00€
Total des dépenses réelles	**21 700,93€**	**Total des recettes réelles**	**102 282,38€**
Chapitre 001 – Résultat de fonctionnement	80 581,45€		
TOTAL DES DÉPENSES	**102 282,38€**	**TOTAL DES RECETTES**	**102 282,38€**
Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	10 000,00€	Chapitre 10 - Dotations et fonds de réserve	4 000,00€
Total des dépenses réelles	**10 000,00€**	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	53 094,91€
Chapitre 001 – Résultat d'investissement	51 495,84€	**Total des recettes réelles**	**57 094,91€**
		Chapitre 040 - Opérations d'ordre	4 400,93€
		Total recettes d'ordre	**4 400,93€**
TOTAL DES DÉPENSES	**61 495,84€**	**TOTAL DES RECETTES**	**61 495,84€**

Article 2 : Adopte le Budget Primitif 2025 équilibré en dépenses et recettes :

Section de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	102 282,38€
Recettes	102 282,38€

Section d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	61 495,84€
Recettes	61 495,84€

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_19_2025-DE

Article 3 : Adopte le Budget Primitif 2025 comme suit en globalité :

Dépenses globales 2025	**163 778,22€**
Recettes globales 2025	**163 778,22€**

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_19_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_20_2025-DE

DÉPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNE D'EZY SUR EURE

Date de convocation : **2 avril 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : **27**

Nombre de Conseillers présents : **16**

Nombre de Conseillers votants : **21**

OBJET :
Maison de Santé Pluridisciplinaire approbation du CFU 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_20_2025-DE

N°20 / 2025

OBJET : Maison de Santé Pluridisciplinaire : approbation du Compte Financier Unique 2024 (CFU).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2222-3 ;

Vu la délibération N°48/2023 en date du 22 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire, lequel peut se résumer ainsi sur la page suivante :

Vu le CFU 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au Compte Administratif (CA) et au Compte de Gestion (CG), par dérogation aux dispositions législatives et règlementations régissant ces documents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui signifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire ayant quitté la séance

DÉLIBÈRE

Article 1 : Approuve le CFU de l'année 2024 du budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire, son exécution et les résultats qui en découlent selon tableau figurant page suivante :

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_20_2025-DE

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

EXECUTION DU BUDGET 2024

			DEPENSES		RECETTES		
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	720.00	g	0.00	-720.00	
	Section d'Investissement	b	186 511.29	h	0.00	-186 511.29	
							clôture
REPORTS de l'EXERCICE DE L'EXERCICE N-1	*Report en section de fonctionnement (002)*	c	4 409.37	i			-5 129.37
	Report en section d' Investissement (001)	d	6 325.60	j	0.00		-192 836.89
	TOTAL (réalisation + reports)		***197 966.26***		***0.00***	-197 966.26	
			=a+b+c+d		=g+h+i+j		
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k			
	Section d'Investissement	f	3 442 655.00	L	625 000.00	-2 817 655.00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		3 442 655.00		625 000.00		
			=e+f		=k+l		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		5 129.37		0.00	-5 129.37	déficit
			=a+c+e		=g+i+k		
	Section d'Investissement		192 836.89		0.00	-192 836.89	excédent
			=b+d+f		=h+j+l		
	TOTAL CUMULE		197 966.26		0.00	**-197 966.26**	
			=a+b+c+d+e+f		=g+h+i+j+k+l		

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_20_2025-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_21_2025-DE

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Date de convocation :
2 avril 2025

Nombre de Conseillers en exercice :
27

Nombre de Conseillers présents :
16

Nombre de Conseillers votants :
22

OBJET :
Maison de Santé Pluridisciplinaire approbation du BP 2025

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_21_2025-DE

N°21 / 2025

OBJET : Maison de Santé Pluridisciplinaire : Budget Primitif 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-29 ;

Considérant qu'il convient d'adopter le Budget Primitif 2025 ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : Adopte le Budget Primitif 2025 comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 011 - Charges générales	2 000,00€	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	7 129,37€
Total des dépenses réelles	**2 000,00€**	**Total des recettes réelles**	**7 129,37€**
Chapitre 001 - Résultat de fonctionnement	5 129,37€		
TOTAL DES DÉPENSES	**7 129,37€**	**TOTAL DES RECETTES**	**7 129,37€**
Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	3 442 655,00€	Chapitre 13 - Subventions	1 893 000,00€
		Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	1 742 491,89€
Total des dépenses réelles	**3 442 655,00€**	**Total des recettes réelles**	**3 635 491,89€**
Chapitre 001 – Résultat d'investissement	192 836,89€		
TOTAL DES DÉPENSES	**3 635 491,89€**	**TOTAL DES RECETTES**	**3 635 491,89€**

Article 2 : Adopte le Budget Primitif 2025 équilibré en dépenses et recettes :

Section de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	7 129,37€
Recettes	7 129,37€

Section d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	3 635 491,89€
Recettes	3 635 491,89€

Article 3 : Adopte le Budget Primitif 2025 comme suit en globalité :

Dépenses globales 2025	**3 642 621,26€**
Recettes globales 2025	**3 642 621,26€**

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

MAIRIE D'EZY-SUR-EURE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_22_2025-DE

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Séance du 11 avril 2025

Date de convocation :
2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice :
27

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

Nombre de Conseillers présents :
16

Nombre de Conseillers votants :
22

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

OBJET :
Vote des taux de fiscalité année 2025

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_22_2025-DE

N° 22 / 2025

OBJET : Vote des taux de fiscalité directe – exercice 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-29 ;

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu la Loi de Finances 2025 qui prévoit une augmentation des bases de la fiscalité directe locale pour 2025 de 1,7 %,

Considérant que le travail permanent mené par la Commune en termes de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de recherches de subventions permet d'envisager de nouveau une stabilité des taux d'imposition communaux pour l'année 2025 ;

Considérant que le Budget Primitif 2025 a été construit sur cette hypothèse, sans augmentation des taux ;

DÉLIBÈRE

Article unique : Fixe les taux communaux de fiscalité directe suivants pour l'année 2025 :

	Taux communaux 2024	Taux communaux 2025
Taxe Foncière bâtie (TFB)	59.33 %	59.33 %
Taxe foncière non bâties (TFNB)	84.11 %	84.11 %
Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires)	20.70 %	20.70 %

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

MAIRIE D'EZY-SUR-EURE (27530)

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_23_2025-DE

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Séance du 11 avril 2025

Date de convocation :
2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril

Nombre de Conseillers en exercice :
27

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle d'activités communale Henri Lecomte, sous la présidence de de Pierre LEPORTIER, Maire

Nombre de Conseillers présents :
16

PRÉSENTS :
P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, D. HERMET, C. NOË, J. BRET, V,RÉVEILLARD, M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, T. FERNANDES, C. MANGEOT, S. MARIE, P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

Nombre de Conseillers votants :
22

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
A. BAUDRY donne pouvoir à V, RÉVEILLARD
É. GROUX donne pouvoir à F. RIGOT
S. GUIARD donne pouvoir à D. DUVAL
C. KERFOURN donne pouvoir à J. BRET
C. LINY donne pouvoir à D. HERMET
M. PAGÈS donne pouvoir à C. NOË

OBJET :
Vente d'une parcelle ZC 346
5 rue Jean Moulin

ABSENTS EXCUSÉS :
C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :
C. DRÈGE, Y, JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :
M. BARBIER

Madame Chantal LEVÉZIER est élue secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 027-212702302-20250411-D_23_2025-DE

N°23 / 2025

OBJET : Vente d'une parcelle communale cadastrée en section ZC 346 ; 5 rue Jean Moulin ; autorisation de principe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L300- 1 et suivants ;

Vu la demande de Madame BUZILO et Monsieur ANDREICIUC proposant d'acquérir la parcelle communale cadastrée en section ZC 346 pour une superficie de 49m²,

Qu'en effet, cette petite parcelle a été annexée de fait par le précédent propriétaire qui l'a clôturée et les consorts BUZILO-ANDRIEICIUC font valoir le fait qu'ils l'entretiennent déjà comme partie intégrante de leur propriété,

Considérant qu'avant d'envisager les modalités de cession éventuelle de cette parcelle, Monsieur le Maire souhaite connaître la position du Conseil municipal sur le principe de vente ou non,

DÉLIBÈRE

Article 1 : Donne un accord de principe quant à la vente de la parcelle appartenant à la Ville au profit de Madame BUZILO et Monsieur ANDREICIUC.

Article 2 : Autorise le Maire à mener la transaction à son terme (négociations comprises) en tenant compte du coût du marché actuel immobilier et de ce qui se pratique sur ce sujet.

Article 3 : Autorise le Maire à procéder à signer l'acte de vente à venir et dit que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Article 4 : Dit que cette recette sera perçue au Budget communal 2025.

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ, LE JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure, le 11 avril 2025
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure

MAIRIE D'EZY-SUR-EURE (27530)